

A propos de la Chine

Nombreux sont les dirigeants et les athlètes qui sont allés récemment en Chine continentale. Les commentaires de la presse sur l'attitude du CIO adoptée envers cet immense pays sont tellement variés qu'il nous semble opportun aujourd'hui de rappeler la genèse de toute l'affaire.

En 1922, le CIO coopte le D^r Cheting T. Wang, de Shanghai, et reçoit en son sein le Comité Olympique Chinois.¹

Le D^r Wang était alors président de la Fédération des Jeux d'Extrême-Orient, qui vit le jour en 1913. En cette qualité, il avait accueilli à Shanghai, en 1921, les Jeux d'Extrême-Orient, et beaucoup contribué à leur succès. Diplomate de carrière de surcroît et délégué de la Chine aux négociations du Traité de Versailles, il fut tout naturellement choisi par le baron de Coubertin et sa Commission Exécutive pour rejoindre l'assemblée Olympique. Le D^r Wang allait devenir le ministre des Affaires étrangères du Kouo-min-tang. Ses activités d'homme d'Etat le retiennent de plus en plus à Tchoungking. Sans doute est-ce pour cela que le CIO élut à ses côtés, en 1939, un second membre pour la Chine: le D^r H.H. Kung.

¹ Précision nécessaire: à l'époque, la notion de Comité National Olympique était fort différente de ce qu'elle est actuellement. Dans les années vingt, un pays, une région, une unité géographique étaient admis au CIO en même temps qu'un ou deux membres, dès que les preuves d'une activité sportive—on disait alors plus fréquemment athlétique—avaient été fournies. L'organisation la plus représentative du pays devenait le correspondant direct du CIO, tandis que le Comité National était créé à l'occasion des Jeux Olympiques et ne fonctionnait qu'à ce moment-là. Aujourd'hui, le CIO reconnaît tel ou tel CNO; il ne le reçoit plus. De plus, les CNO sont désormais des organismes permanents.

Le D^r Cheting T. Wang suivra les destinées du gouvernement de Tchang Kai Chek, se retirera à Hong-Kong, deviendra membre honoraire du CIO en 1957 et le demeurera jusqu'à sa mort en 1961. Son collègue, le D^r Kung, assistera très rarement aux sessions du CIO, élira domicile à New York en 1949, et disparaîtra définitivement des tablettes Olympiques en 1955.



Après la seconde guerre mondiale, en 1947, le CIO choisit un troisième homme pour la Chine: M. Shou Yi Tung. M. Tung était un sportif éclectique membre des équipes nationales tout à la fois de basketball, de football, de baseball, d'athlétisme, de tennis. Il avait fait deux ans d'études au Collège de Springfield dans le Massachusetts (Etats-Unis). Professeur d'éducation physique, il devint directeur de l'Institut d'éducation physique de la YMCA² à Tien Tsin. Il avait, en 1944, obtenu le poste de secrétaire général de la « China National Amateur Athletic Federation » qui faisait fonction de Comité Olympique Chinois et avait son siège à Nankin. M. Tung rejoindra, un peu plus tard, les rangs des fidèles de Mao Tse Tung et s'installera à Pékin.

² Young Men Christian Association: organisation de la jeunesse chrétienne.

Voilà pour les membres chinois du CIO. Quelle était la situation sportive en Chine avant que n'éclate « l'affaire » qui n'a pas encore trouvé sa conclusion?

Les Chinois avaient régulièrement participé aux Jeux d'Extrême-Orient. Leurs sports olympiques les plus pratiqués étaient l'athlétisme, la natation, le basket-ball. En 1928, lors de la session d'Amsterdam, M. Tsung Yee Lo, un diplomate, avait pris la parole devant le CIO pour lui « exprimer l'intérêt du monde chinois à l'Olympisme et promettre une participation importante aux Jeux de Los Angeles ». Cette participation fut de pure forme, puisque seul M. Cheng Chung Liu représenta ses 400 millions de concitoyens aux éliminatoires des 100 et 200 m plat en athlétisme.

Les Jeux de 1936, en revanche, verront 52 Chinois et 2 Chinoises concourir à Berlin. A Londres, en 1948, ils seront 26 hommes engagés dans les épreuves sportives et sept dans les concours d'art.

La Session d'Oslo (la 46^e) a lieu en février 1952. Aucun des trois membres du CIO pour la Chine n'y assiste. Ils se trouvent alors dans deux camps opposés: le Dr Wang et M. Kung pour les « nationalistes », M. Shou Yi Tung pour les « continentaux ». Ils n'assisteront pas davantage aux sessions suivantes.

Pourtant, à l'annonce des Jeux de la XV^e Olympiade à Helsinki en 1952, les représentants des Comités de Formose et de Pékin écrivent au CIO lui demandant de prendre position. L'un comme l'autre se prétendent « la seule organisation pouvant être un interlocuteur légal ».

En fait, le Comité Olympique reconnu par le CIO ayant eu jusqu'en 1946 son siège à

Shanghai puis à Nankin se repliait, avec toutes ses archives, en 1951 à Taïpeh où 19 de ses 25 dirigeants résideront désormais.

Le Suédois M. Edström qui, lors de la session d'Helsinki en 1952, préside pour la dernière fois une session du CIO rappelle aux membres « que l'organisation Olympique doit ignorer les questions raciales, religieuses ou politiques et que son but est l'union de la jeunesse du monde ». M. François Piétri, membre du CIO pour la France, soumet alors la motion suivante qui obtiendra la majorité des votes.

« Le CIO, sans préjuger les décisions définitives qu'il aura à prendre, concernant les situations respectives de la Chine Populaire et de l'Etat de Taiwan, décision qui dépend principalement d'une détermination précise du statut international de ces deux entités, autorise les athlètes de l'une et de l'autre, d'accord avec le Comité Organisateur des Jeux d'Helsinki, à participer aux épreuves de l'Olympiade actuelle dans ceux des sports où les Fédérations Internationales correspondantes ont admis leur inscription. »

38 hommes et 2 femmes de Pékin prendront part à ces Jeux de 1952. Aucun athlète de Formose ne s'inscrit.

L'année suivante un Comité National Olympique est formé à Pékin. Il sera reconnu par le CIO lors de la session d'Athènes en 1954, sous la dénomination de « Comité Olympique de la République Chinoise ». Le « Comité Olympique Chinois » ayant désormais son siège à Taïpeh, demeure, pour sa part, reconnu.

1956: La Chine Nationaliste participe aux Jeux de Melbourne tandis que la Chine Continentale retire ses athlètes au der-

nier moment « pour raisons politiques ».¹

Lors de la 52^e Session du CIO qui précède les Jeux de Melbourne, M. Shou Yi Tung, seul Chinois membre du CIO à être présent, est chargé par le Comité de voir dans quelle mesure une équipe mixte des deux Chines pourrait être constituée, à l'image de celle des deux Allemagnes, à l'occasion des Jeux suivants qui doivent se dérouler à Rome en 1960.

M. Tung reparait à Sofia en 1957 pour la 53^e Session du CIO. Il émet une protestation au sujet de l'appellation non conforme de son pays. Il demande que celle-ci soit rectifiée en « République Démocratique Populaire de Chine ». Cette requête est acceptée par la session. Quelques professions de foi de caractère politique font rappeler à l'ordre M. Tung par le Président Avery Brundage. Cependant, le calme semble régner entre le CIO et Pékin.

Début août 1958: coup de théâtre. Un bref communiqué de presse apprend au monde que le Comité Olympique de la République Démocratique Populaire de Chine se retire du Mouvement Olympique. M. Tung adresse sa démission au CIO assortie d'une longue diatribe envers son Président et ses collègues. La communication officielle parvient le 25 août à la Chancellerie du CIO. Simultanément, les fédérations nationales de ce pays quittent des fédérations internationales

¹ Rappelons que six comités renoncèrent en extremis à prendre part aux Jeux de Melbourne. La Suisse, l'Egypte et les Pays-Bas manifestaient ainsi leur désapprobation envers les Soviétiques qui venaient de pénétrer à Budapest. Le Liban et l'Irak protestaient contre l'intervention des Britanniques, des Français et des Israéliens en Egypte. La Chine Populaire enfin n'admettait pas que la Chine de Formose participât aux Jeux de Melbourne.

d'athlétisme, de basketball, de football, de lutte, d'Haltérophilie, de natation, de tir et de tennis.¹

Le 30 août, le CIO accepte la démission de M. Tung et prend acte du retrait du Comité de la République Démocratique Populaire du Mouvement Olympique.

La session suivante du CIO, c'est-à-dire la 55^e, se tient à Munich en mai 1959. Sur proposition de Lord Killanin la motion suivante est adoptée:

« Le Comité Olympique Chinois ayant son siège à Taïpeh (Taiwan) sera informé qu'il ne peut plus être reconnu sous ce nom, étant donné qu'il n'administre pas le sport en Chine. Son nom sera supprimé de la liste officielle. Si une demande de reconnaissance devait être présentée sous une autre dénomination au CIO, la question serait alors examinée. »

Voilà qui laisse la porte ouverte aux deux Chines.

L'affaire est reprise à San Francisco en 1960. Il en résulte le communiqué que voici:

« Voici deux ans environ, le CIO informa le CO de Pékin qu'il ne pouvait admettre que celui-ci administre le sport Olympique à Taiwan (Formose). De même, il fut notifié par le CIO au Comité Olympique établi à Taïpeh la décision suivante prise par le CIO lors de sa 55^e Session à Munich: Le CO de Taïpeh n'était pas en mesure d'administrer le sport Olympique en Chine Continentale, mais le pouvait à Taiwan;

¹ A cet égard, le Marquis d'Exeter dans la *Revue Olympique* N° 44 explique en détail la position de l'International Amateur Athletic Federation, dont il est Président.

en conséquence, son nom devait être modifié. Il fut alors décidé que son appellation ne devait pas utiliser le nom de Chine. Au cours de la Session du CIO à San Francisco, il fut annoncé que la décision définitive concernant la dénomination du Comité interviendrait à la session de Rome en août 1960.

Toutefois, afin d'éviter que les athlètes de Taiwan ne puissent pas prendre part aux Jeux de la XVII^e Olympiade, le CIO a autorisé le comité d'organisation à accepter leurs engagements par l'intermédiaire de l'organisation qui a pris nom elle-même pour le moment: CO de la République de Chine.

On espère que cette déclaration permettra de faire la lumière sur cette affaire dénaturée dans certains cercles, durant les derniers mois. Cette prise de position démontre une fois de plus que le CIO s'intéresse non pas à la politique mais à la jeunesse sportive du monde. Organisation internationale du sport, le CIO, conformément à ses règles, traite avec ceux qui administrent réellement le sport olympique dans une contrée donnée. »

À l'issue de cet accord, les athlètes engagés par le Comité Olympique de la République de Chine défilent à Rome derrière le panonceau portant le nom de Formose, ce qui soulève de leur part de nombreuses protestations.

Lors des Jeux de Tokyo, la délégation de Formose (nom officiel) est autorisée à porter sur son équipement les trois lettres ROC (Republic of China—République de Chine), puis en 1968 pour les Jeux de Mexico, le titre: équipe de la République de Chine est accepté définitivement.

Voici pour le passé...

Comment s'annonce l'avenir?

Le Comité Olympique de la République de Chine est toujours reconnu sous cette appellation. Son siège est à Taïpeh. Un membre du CIO pour ce pays a été élu en 1970: M. Henry Hsu.

Pour constituer un nouveau Comité Olympique pouvant demander sa reconnaissance au CIO, les responsables sportifs de la Chine Populaire doivent obtenir pour cinq de leurs fédérations nationales de sports Olympiques, la reconnaissance des fédérations internationales correspondantes.

À l'heure actuelle, aucune fédération internationale Olympique n'a reconnu une fédération nationale de la Chine continentale.

En outre, les statuts présentés doivent se conformer aux règles du CIO.

Ceci ne semble pas offrir d'insurmontables difficultés. La pierre d'achoppement semble plutôt venir des exigences formulées aujourd'hui par Pékin, celles mêmes qui provoquèrent déjà la rupture de 1958: le retrait par le CIO de sa reconnaissance au Comité de Taïpeh.

Une diplomatie bien comprise devrait venir à bout des écueils actuels. Des centaines de millions de jeunes sportifs sont en cause. Leur absence du Mouvement Olympique, leur non-participation à la grande fête quadriennale sont ressenties par tous ceux qu'anime le même idéal, sous le drapeau blanc aux cinq anneaux, de bonne volonté, de respect d'autrui, de fraternité.

Monique Berlioux